



COMPTE RENDU COMITE DE SUIVI

Dans le contexte des restructurations en cours et à venir sur Condé (fusion des SIP de Bourges et des SIE de Bourges et PCR) l'administration a saisi le Pôle Ergonomie des Ministères.

Dans le cadre de cette démarche, un comité de suivi constitué des chefs de services des Organisations Syndicales existantes dans le département et de personnels désignés par les chefs de service a été convoqué le 06/09/2016.

La fusion des SIE et la création du PCR n'ont pas généré de questions particulières.

Pour les SIP, en préalable nous avons demandé que les agents de la partie assiette des SIP y soient associés : refus de la direction au motif que ces agents seront interviewés individuellement par l'ergonome.

Si la direction ne se prive pas de nous rappeler que ce comité de suivi n'a aucun pouvoir décisionnel c'est qu'elle semble bien avoir bouclé d'avance son projet.

En effet, l'ergonome a expliqué que ses marges de manœuvres sont faibles eu égard aux locaux, aux contraintes fonctionnelles et budgétaires évidemment.

Pour notre part, nous avons insisté sur plusieurs points en développant l'argument que les conditions de travail sont conditionnées a minima par le respect de 3 impondérables :

- * Une surface minimale par agent.

- * Une luminosité suffisante (pas de locaux lumineux pour les archives alors que les agents sont dans des locaux sombres),

- * Une température correcte (pourquoi ne pas installer la climatisation dans certains bureaux comme cela a été fait dans les bureaux du dernier étage de Lahitolle).

Aujourd'hui le projet ne répond pas à ces critères !

Nous avons questionné la direction sur les locaux qui deviendraient vides au 1^{er} étage alors que les surfaces par agents diminuent au 3^{ème}.

Réponse de la direction : il n'y a pas de projet à plus ou moins long terme d'occupation de ces locaux mais on ne les laissera pas vides (??). Dont acte : « *pas de projet* ».

Nous nous sommes inquiétés du timing très serré entre la présentation définitive au CHSCT et la mise en œuvre du projet (1 mois pour faire les travaux).

Réponse de la direction : certains travaux prévisibles seront engagés plus tôt et les autres seront bien finalisés en 4 semaines. Nous sommes sceptiques sur la réalisation des travaux à moins que la direction n'ait aucunement l'intention de bouger son projet. Cette hypothèse semble se profiler.

Lors de la discussion sur la répartition des surfaces, nous avons abordé la question de la création d'un bureau (plutôt petit) pour un inspecteur dans le pool recouvrement du 3^{ème} étage dont les

agents ne veulent pas.

Nous avons émis certaines propositions pour détasser les agents.

Si certains agents du recouvrement dans le cadre des discussions que nous avons eues avec les personnels avant cette réunion ne ressentaient pas l'utilité d'être proches physiquement de l'assiette les agents du recouvrement présents, eux, ont souhaité rester au même étage que l'assiette. Nous en prenons note.

Nous avons aussi évoqué le désir des personnels d'avoir le poste DDR3 à portée de main et au sein des locaux de travail et non dans un bureau éloigné. Pas de réponse positive : cela sera vu en fonction des impondérables...

L'ergonome a pris note de nos interrogations sur le classement de la documentation (PCR , ensilage...). Les chefs de services auraient tout prévu. A suivre...

En résumé le projet ne sera revu qu'à la marge et il faudra vraisemblablement réintervenir pour nous faire entendre.

La question des SIE n'ayant été que peu évoquée : aux collègues de nous faire part de leurs observations.

En effet toutes vos remarques seront les bienvenues. Il ne faudra pas attendre le CHSCT du 29 novembre qui ne laissera que peu de marges de manœuvre.